- 1. Quel arrêt consacre le dualisme juridique français ?
- 2. Qu'est-ce que le concours de la force publique ? Devant quel juge pouvez contester le refus de concours de la force publique pour l'exécution d'une décision judiciaire ? => CE 1923 Couitéas
- **3.** Le CE dispose uniquement d'une fonction contentieuse : vrai ou faux ? => Faux, également fonction consultative (soit rend des avis soit répond aux questions nouvelles posées par les juridictions présentant une difficulté sérieuse)
- **4. Quelle est la limite posée par la CEDH à cette double compétence ?** => La CEDH ne condamne pas le principe même de la double appartenance qui n'est pas contraire au principe de l'impartialité, ces arrêts impliquent seulement que les membres du CE ne puissent pas délibérer sur la même affaire dans une section administrative puis dans une section du contentieux.
- 5. Quel est le rôle du RAPU ? Quel est son ancienne appellation ? => prononcer des conclusions dans lesquelles il expose publiquement, et en toute indépendance, son opinion sur les questions soulevées par la requête et sur la solution qu'elle appelle ; expose d'abord les circonstances du litige, l'ensemble des arguments échangés entre les parties pendant l'instruction et les questions posées par l'affaire ; rappelle les règles de droit applicables au litige et les décisions existantes en lien avec l'affaire (la jurisprudence) qui pourraient orienter la solution ; fait connaître son appréciation sur ces points et propose la solution qui, suivant sa conscience, lui paraît la plus appropriée.
- 6. Quel problème concernant le commissaire du gouvernement a donné lieu à des condamnations de la France par la CEDH ? => 1ère condamnation CEDH 2001 Kress c/ France puis 2nde condamnation CEDH gr. ch. 2006 MARTINIE ; puis ok pour la non-participation du RAPU au délibéré (sauf sur demande contraire des parties pour le CE) CEDH 2009 Etienne c/ France.
- 7. Blocs de compétences du juge judiciaire ?
- 8. Quel ordre de juridiction est en principe compétent pour les SPIC ? Quelle est l'exception ? => exceptions : le contentieux des mesures prises pour l'organisation

- même du service : juge administratif (TC Epoux Barbier 15 janvier 1968) + chef de service et comptable public sont soumis à un régime de droit public.
- **9.** Et pour la personne privée gérant un SPA ? => pour les actes de la personne privée gérant un SPA : ils ne relèveront de la compétence du JA que s'ils sont pris dans l'accomplissement de la mission de SP et au moyen de PPP.
- **10. Quid de la gestion du domaine privé appartenant à une personne publique ? =>** TC Brasserie du Théâtre 22 novembre 2010.
- 11. Qu'avez-compris de la voie de fait ? Arrêt de principe refondant la définition ?
- **12.Qui est compétent pour faire cesser la voie de fait ?** => le juge judiciaire devrait être seul compétent pour la faire cesser, le juge des référés libertés l'est également depuis CE Commune de Chirongui 23 janvier 2013.
- **13.** Dans quelle situation une emprise irrégulière bascule-t-elle en voie de fait ? => si l'emprise irrégulière aboutit à l'extinction du droit de propriété
- 14. Un texte législatif doit nécessairement donner la possibilité d'exercer un REP pour qu'un justiciable puisse en former un : vrai ou faux ? => PGD Dame Lamotte
- 15.On dit que le REP est un recours objectif : qu'est-ce que cela signifie ? Quel est le contraire ?
- 16.L'intérêt à agir d'un requérant en REP est apprécié au jour où le juge statue : vrai ou faux? => faux, à la date d'introduction de la requête
- **17.** A quelle date se place le juge pour statuer sur la légalité de l'acte ? (Au jour de son édiction, exceptions avec Asso des Américains accidentels 2019 et Asso Elena 2021)
- **18.Citez une présomption d'intérêt à agir en REP.** => usagers d'un SP ; contribuables d'une CT pour contester décision tant pour effet d'accroitre les impôts ; qualité d'électeur.

- 19. Quelle est la conséquence de l'absence de la mention des VEDR sur une décision?
- **20. Quelle en est la limite ?** => CE Czabaj.
- 21.Le CE est compétent pour exercer un contrôle de conventionnalité : qu'est-ce qu'un contrôle de conventionnalité et est-ce vrai ou faux ? => Oui, CE 1989 Nicolo.
- 22.Il existe des cas où les ordonnances peuvent avoir valeur législative; vrai ou faux? Si vrai peut seulement être contestée par voie de QPC: vrai ou faux? Si oui, dans quel cas? => Article 38 de la Constitution, loi d'habilitation par le Parlement autorisant le gouvernement à agir dans le domaine de la loi. Si l'ordonnance est ensuite ratifiée -> domaine législatif. Donc QPC seulement.
- 23. Qu'est-ce qu'une cause juridique? => légalité externe / légalité interne
- 24. Quelle est la portée de l'arrêt Intercopie ?
- 25. Qu'est-ce qu'un MOP?
- 26. Les actes administratifs doivent toujours être motivés : vrai ou faux ?
- 27. Un acte entaché d'un vice de procédure sera nécessairement annulé par le juge administratif : vrai ou faux ?
- 28. De quelle illégalité ressort un acte pris sur le fondement d'un décret déjà abrogé au jour de l'édiction de cet acte administratif? => Défaut de base légale.
- 29. Pour être réparé, un préjudice doit nécessairement être matériel : vrai ou faux ? Faux cf. Notamment arrêt Letisserand.
- 30. Si une FP est caractérisée, c'est le juge administratif qui sera compétent : vrai ou faux ?
- 31. Pour engager la responsabilité de l'Etat du fait d'une FS, il faut systématiquement démontrer une faute lourde : vrai ou faux ?

- 32. Si le préjudice résulte d'une FS et d'une FP, il est impossible d'obtenir la réparation intégrale de son préjudice devant le juge administratif : vrai ou faux ? => faux : le CE a admis qu'en pareil cas, cette victime n'engage que la responsabilité de l'État pour obtenir la réparation complète du préjudice. Cela permet notamment à la victime de contourner la potentielle insolvabilité de l'agent responsable d'une faute personnelle. CE Anguet 3 février 1911.
- 33. Une personne qui a sauvé une personne se noyant en mer sans attendre l'arrivée des secours au vu de l'extrême urgence de la situation, ne peut pas obtenir réparation des préjudices qu'elle a subi lors de ce sauvetage : vrai ou faux ? => faux, elle sera qualifiée de collaborateur occasionnel du service public même sans collaboration requise
- 34. Un tiers à un ouvrage public, qui subit un dommage du fait du fonctionnement de cet ouvrage, doit démontrer une faute de la personne publique qui a la garde de cet ouvrage : vrai ou faux ? => Faux, resp sans faute CE Commune de Bollène 3 mai 2006.